



AMBES SPORT CANIN



EDUCATION – COMPETITION
Plaine des sports D'AMBES
"TERRE DE RENCONTRES"

Ambès le 4 septembre 2017

Madame, Monsieur le Président,

Ambès Sport Canin a le plaisir de vous informer qu'il organise le 1^{er} sélectif RCI de la saison 2017/2018

Le 28 et 29 octobre 2017

Sur le stade municipal d'Ambès

Le jury RCI pressenti sera :

Cathy SINSOUT (A)

J.Bernard FLAMENT (B)

Gilbert GUEVEL (C)

Les Hommes ASSISTANTS seront:

Adrien PERROU

Quentin CASTAGNE

Quentin PORTEYRON (Remplaçant)

Réception des engagements impérativement avant le 15 octobre 2017

Pour faciliter l'organisation, nous vous demandons de réserver vos repas.

La demande d'engagement ci-jointe devra être obligatoirement accompagnée du certificat antirabique, de 3 étiquettes de licence, de la réservation des repas, ainsi que du règlement à l'ordre :

Ambès Sport Canin.

Nous vous communiquerons en temps voulu la nature des terrains de pistes et les horaires (voir infos sur le site Du club). Le tirage au sort aura lieu le vendredi soir juste avant le repas. Vous pourrez vous entraîner le vendredi Dès le matin à partir de 8 h 30.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Odile TANNEAU au 06.34.61.66.81.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations.

LE PRESIDENT

Jean BRUNA





PARC HOTELIER
(Proche du club)

HOTEL RESTAURANT L'ENTRE DEUX MERS : 33560 CARBON BLANC. Tél : **05 56 38 12 02**

HOTEL 3 B – 66 ave de la Libération – 33440 AMBARES – tél : 05.57.30.63.63

HOTEL JULIANO – 44 rue Thérèse – 33560 CARBON BLANC – tél : 05.56.06.16.55

Site internet : www.restaurantlejuliano.com

HOTEL RESTAURANT FASTHOTEL ** 33370 ARTIGUES Tél : 05.56.40.13.30

B AND B * 33110 LORMONT tél : **.08 92 78 80 16**

HOTEL 1ère CLASSE * 33110 LORMONT tél : **08 92 70 72 79**

HOTEL FORMULE 1* 33110 LORMONT tél : **08 91 70 51 89**

HOTEL RESTAURANT CAMPANILE : 33370 ARTIGUES tél: **05 56 32 73 32**

HOTEL KYRIAD – 1 ave de paris – 33310 LORMONT – tél : 05.56.38.22.23



RESERVATION REPAS



**TOUS LES REPAS DES LE VENDREDI SOIR SERONT ASSURES
PAR UN TRAITEUR IL EST IMPERATIF DE FAIRE UNE RESERVATION,
seul le vendredi midi une restauration rapide aura lieu sans réservation.
Les repas seront pris le soir à la salle des fêtes d'Ambès.**

Le petit déjeuner sera offert à tous les concurrents au club house.

RESERVATION REPAS :

VENDREDI SOIR : 17 €X

Apéritif offert – amuses bouches-filet mignon de porc-légumes de saison-profiteroles aux chocolat

SAMEDI MIDI : 14 €X

PAELLA (Poulet/fruits de mer)- Dessert

SAMEDI SOIR 17 €X :

Terrine de poisson-Achoa de veau-Pomme grenailles-tarte aux prunes crumble

DIMANCHE MIDI : 14 €X :

faux filet de bœuf/frites- dessert

(veuillez indiquer le nombre de personnes dans le cadre)

TOTAL :

NOM :

PRENOM

1^{er} SELECTIF IPO saison 2017 - 2018

Le 28 et 29 octobre 2017

A retourner avant le : **15/10/2017**

Montant de l'engagement : 25€

Sélectif organisé par : AMBES SPORT CANIN

Courrier à adresser à :

Odile TANNEAU-52 rue du maréchal foch-apt 207-33150 CENON

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire :

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence)

Régionale :

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Dates et conditions de l'obtention des concours R. C. I. 3 (Obligatoire pour participer à un 1^{er} sélectif R. C. I.)

IPO 3	Lieu	Date	Juge	Résultats			
				A	B	C	Tot
1^o concours							

Rappel : Pour accéder à un sélectif dans la première année de compétition du chien, 1 concours niveau 3 fait en France est obligatoire avec mention.

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2^o catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club
Cachet, date et signature

Le Concurrent
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnées de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

La confirmation d'engagement sera envoyée par mail ou à défaut par courrier.

Le Président de :

.....